

ASSOCIATION SOS TER DE LA BRESSE

Association loi 1901 déclarée n° W714000803 le 13/10/2011
Siège social: Mairie de Louhans-Châteaurenaud (71500)
Adresse postale: chez Christine Joris
89, rue du Château
71310 La Chapelle-Saint-Sauveur



Assemblée Générale du 26 juin 2015

Rapport moral présenté par le collège de l'association

Chères et chers adhérent-e-s, Mesdames, Messieurs,

Le présent rapport moral est articulé autour de trois éléments :

- un succès important obtenu par notre association
- la mise en application de la stratégie générale définie lors de la précédente assemblée générale (le 6 mai 2014)
- le fonctionnement du collège

Un succès important pour notre association

L'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2014 aura connu un succès important pour notre association : l'obtention d'une correspondance à Dijon du dernier TER pour la Bresse avec un TGV venant de Paris. Se trouve donc enfin ouverte la possibilité d'effectuer un aller-retour dans la journée vers Paris depuis nos gares bressanes. (Rappelons que deux allers matinaux sont possibles. Le retour se fait avec un départ de la gare de Lyon à 16 h 53 pour une arrivée à Mervans à 19 h 45 et à Louhans à 19 h 57)

Nous avons obtenu également que ce même TER continue d'assurer à son arrivée à Bourg-en-Bresse la correspondance avec le dernier TER pour Lyon (départ 20 h 31, arrivée à Lyon à 21 h 40).

Mais nous devons faire remarquer que ces améliorations, qui avaient fait l'objet de promesses formelles lors du comité de ligne du 11 mars 2013, n'ont été pleinement mises en œuvre qu'à partir du 22 avril 2014. Et encore ne l'ont-elles été qu'à la suite de nos réclamations répétées, et de l'intervention d'un élu, le sénateur René

Beaumont, auprès de la direction régionale de la SNCF.

D'autres améliorations de correspondance sont envisageables à Dijon vers Paris et à Bourg-en-Bresse vers Lyon par des modifications mineures des horaires. Nous les avons demandées par courrier au Conseil Régional en date du 9 mai 2014. Or, ce n'est que lors du comité de ligne du 12 mai 2015 à Dijon qu'il nous a été annoncé que trois de ces aménagements mineurs devraient être effectifs en décembre 2015.

Nous ne pouvons donc que souligner le manque de réactivité de la SNCF et du Conseil Régional pour la mise en œuvre de ces améliorations qui n'ont pourtant aucune incidence budgétaire, et dont le principe avait été adopté dès le 3 décembre 2012 lors d'une visite de nos interlocuteurs à Louhans. Il aura donc fallu trois ans pour que ces engagements de 2012 connaissent enfin un début de réalisation significatif.

Par ailleurs, nous sommes bien conscients de la fragilité de ces avancées, qui dépendent en partie des horaires des TGV que ne maîtrisent ni le Conseil Régional, ni la direction régionale de la SNCF. Ainsi, en 2015, avec la suppression de l'arrêt à Bourg-en-Bresse d'un TGV pour Genève, c'est la possibilité de se rendre dans cette ville dans la matinée qui a été supprimée. Il est aujourd'hui impossible de faire un aller-retour dans la journée vers ou depuis Genève.

Mise en application de la stratégie définie lors de l'assemblée générale du 6 mai 2014

Lors de notre dernière assemblée générale (qui a eu lieu le 6 mai 2014), nous vous faisons part de la stratégie générale de notre association, qui consiste à recueillir le soutien le plus large possible de nos élus, des acteurs socio-économiques du territoire, des usagers et de la population bressane en général pour peser effectivement sur les choix de l'Autorité Organisatrice des Transports responsable du TER de la Bresse, à savoir le Conseil Régional de Bourgogne.

Nous vous avons fait état tout d'abord de la signature par de nombreux élus, le 4 novembre 2013, d'une déclaration par laquelle ils s'engageaient en faveur d'un service TER répondant réellement aux besoins des usagers, en termes de fréquence des trains, de plages horaires, de correspondances pour Paris, Lyon et Genève, ainsi que du maintien du guichet de Louhans aux horaires actuels. Cette déclaration avait été signée, lors d'un rassemblement que nous avons organisé en gare de Louhans, par 27 élus, dont 3 parlementaires, 2 conseillers régionaux, 4 conseillers généraux, 19 maires.

Forts de ce succès, nous vous avons fait part de notre projet d'élaborer un programme concret de revendications pour le service voyageurs sur la ligne de la Bresse, que nous projetons de faire valider le plus largement possible par les élus, les acteurs socio-économiques, et les usagers afin de le présenter et le défendre auprès des autorités compétentes, dans la perspective notamment des élections régionales de 2015.

Il y a donc lieu de faire le point sur la réalisation de ces objectifs. Le programme concret de revendications que nous évoquons a pris la forme d'une proposition de nouvelle grille horaire pour le TER de la Bresse, grille que nous avons élaborée avec le double souci :

1. d'assurer un service suffisant pour Dijon et Bourg-en-Bresse
2. de mettre en place des correspondances pratiques vers Paris, Lyon et Genève, assurant notamment la possibilité d'allers-retours dans la journée.

L'élaboration de cette proposition de nouvelle grille horaire a été longue et délicate. Elle a finalement abouti au début de l'année 2015, et nous avons commencé à la présenter aux élus. Nous avons d'ores et déjà obtenu le soutien de la députée Cécile Untermaier, des maires de Louhans-Châteaurenaud, Mervans et Seurre ainsi que du président de la communauté de communes Cœur de Bresse.

Une réunion a été organisée le 28 mai par Mme Untermaier avec le Vice-Président Michel Neugnot de la Région Bourgogne, en présence, à notre demande, du maire de Louhans-Châteaurenaud et du président de la communauté de communes Cœur de Bresse. Nous nous réjouissons que la députée de la circonscription et les élus municipaux et communautaires, toutes tendances confondues, se soient réunis pour faire valoir auprès de l'autorité compétente (le Conseil Régional) l'intérêt majeur que constitue le TER de la Bresse pour la dynamique du territoire, et la nécessité d'un niveau de desserte et d'horaires attractifs pour les usagers.

Malheureusement, nous devons dire que les propos tenus par le représentant de la Région sont loin d'avoir correspondu aux attentes de notre association, mais aussi, d'après ce qu'ils ont exprimé, des élus municipaux et communautaires. S'agissant en effet des nouveaux trains que nous proposons plus tôt le matin et plus tard le soir pour faciliter les déplacements vers Dijon mais aussi vers Lyon (pour permettre notamment des allers-retours de travail) et vers Genève (pour permettre des allers-retours dans la journée), rien n'a été dit. Rien n'a été dit non plus sur le rétablissement demandé des trains supprimés en 2011 et remplacés partiellement par des bus Louhans-Seurre. Le représentant de la Région s'est en effet abrité

derrière une étude en cours, à effet 2018, et visant à refondre l'ensemble du service public de transport dans la région, pour ne pas envisager d'améliorations locales.

Certes, il nous a été promis que notre proposition de refonte des horaires serait intégrée dans le cahier des charges de cette étude, mais étant donnée la manière dont celle-ci semble devoir être menée, nous ne voyons pas la portée pratique de cette promesse. Bien au contraire, ce qui nous a été dit sur la méthode retenue pour cette étude nous conduit à nous interroger sur la pérennité de la desserte ferroviaire de la Bresse, la Région ne faisant pas mystère de son intention de réaliser des économies en étendant les transports par bus et en encourageant le covoiturage.

Les usagers et le territoire ne peuvent attendre 2018 pour que des horaires attractifs soient assurés pour nos TER. D'autres réunions sont prévues, nous y assisterons, mais nous resterons fermes sur nos demandes.

Dès lors il nous semble devoir tirer de cette situation les deux enseignements suivants :

1. compte tenu de la proximité des prochaines élections régionales (décembre 2015), notre activité principale au cours du second semestre sera d'interpeller les candidats sur leur programme en matière de transports ferroviaires. Le degré avancé d'élaboration de nos propositions, aussi bien en termes d'horaires que d'infrastructures, devrait nous permettre de leur demander des engagements, non pas seulement sur des principes généraux, mais sur des propositions concrètes. Sans toutefois négliger de rappeler les trois principes majeurs qui guident notre action, à savoir : la défense du service public, le développement territorial et la protection de l'environnement ;
2. nos actions ne pèseront réellement que si nous pouvons nous appuyer sur un rapport de force puissant et manifeste. La réaction positive de nombreux élus est à cet égard un facteur encourageant. En revanche, nous n'avons pas toujours le sentiment de rencontrer auprès de la population bressane – c'est-à-dire les usagers actuels ou potentiels d'un TER réellement attractif – le soutien attendu. Ce point est évidemment préoccupant, et il y aura sans doute lieu de mettre au point des actions soutenues d'information et de promotion de nos propositions. Un tel travail sera difficilement assumé à elle seule par la petite équipe qui anime notre association, et nécessitera le concours du plus grand nombre. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'avenir de notre association.

Fonctionnement du collège

Comme vous le savez, notre association a fait le choix statutaire de fonctionner sans bureau ni Conseil d'Administration, mais avec un collège qui en exerce collectivement les fonctions. Ce choix s'est révélé, malgré son caractère inhabituel, bien adapté aux besoins d'une association d'action citoyenne comme la nôtre.

Il n'en reste pas moins que le fonctionnement du collège commence à donner des signes d'essoufflement. Ce n'est pas le mode de fonctionnement collégial de notre association qui est en cause, mais, très prosaïquement, le niveau de disponibilité des membres du collège, notamment au niveau du noyau « historique » qui assure actuellement l'essentiel de l'animation et de la gestion.

Il est clair que l'association, lancée dans des actions de fond, très prenantes, mais aussi potentiellement très prometteuses, a un besoin vital que des forces nouvelles viennent rejoindre son organe dirigeant. En la matière, tous les talents sont bienvenus.